



## Le Poste conserve le bureau et étudie l'expérimentation proposée par la Municipalité !

Lorsque j'ai rencontré pour la première fois les représentants du groupe La Poste, en octobre, ils m'ont fait part des résultats d'une étude interne à leurs services qui montrait la faible fréquentation de notre agence. Ce constat, au moment où ils se voyaient contraints de rationaliser leurs dépenses, les amenait à envisager éventuellement d'autres formules pour maintenir le service : agence postale à la mairie ou bien affectation d'un point poste dans un commerce local. L'avenir de notre bureau était clairement lié au départ à la retraite de l'actuel agent à la fin de l'année 2012.

Lors de cette première rencontre il a été décidé d'un commun accord qu'une présentation de l'étude interne serait faite devant les élus.

J'ai choisi de communiquer, au préalable, cette étude au conseil municipal de janvier afin que chacun puisse s'en approprier les différents éléments et apporter un avis éclairé au débat.

Suite à ce conseil, nous avons constitué un groupe de travail composé d'élus représentant l'ensemble des sensibilités afin de réfléchir au devenir de notre service postal. Ce groupe a reçu les représentants de La Poste au début du mois de février. Il a été clairement établi qu'il nous fallait maintenir le bureau de poste, mais réfléchir à de nouveaux créneaux d'ouverture afin que chacun puisse profiter au mieux de l'ensemble des services proposés.

Un courrier adressé dès le lendemain au groupe La Poste réaffirmait notre volonté et nous leur indiquions que nous allions leur faire des propositions.

Une deuxième réunion du groupe de réflexion des élus a permis de déterminer les créneaux suivants :

- du lundi au vendredi de 10 heures à 13 heures et le samedi de 10 heures à 12 heures.

Cette proposition permet au plus grand nombre de profiter des services lors de la pause du midi.

**A ce jour ces créneaux ne sont pas confirmés par La Poste.**

Enfin, lors du conseil municipal du 28 février un vote à l'unanimité a confirmé notre intention de maintenir le bureau de poste.

Maintenant, lors de nos différentes rencontres ou échanges avec les représentants de La Poste, ceux-ci nous ont fait part de leurs obligations de rentabilité.

**La fréquentation de ces dernières années ne permet pas d'équilibrer leur activité.**

Nous nous sommes engagés à mobiliser les Vicomtaises et Vicomtais, entreprises, associations, afin que le maintien du bureau puisse être en adéquation avec les obligations de l'entreprise. A ce titre, La Poste nous transmettra à partir de l'année prochaine, chaque mois, un état des fréquentations afin d'apprécier au plus juste son importance.

**AUJOURD'HUI, NOUS AVONS LE DESTIN DE NOTRE BUREAU DE POSTE ENTRE NOS MAINS !**

C'est pour moi une satisfaction que de voir maintenu ce service public et je remercie tous ceux qui se sont investis dans cette cause.

A nous de démontrer désormais que la Chaize-Le-Vicomte doit garder son bureau.

Je sais pouvoir vous faire confiance !

Le Maire, Yannick David



# Comptes-rendus des Conseils Municipaux

## Conseil municipal du 6 décembre 2011

En préambule du Conseil Municipal, il est présenté par la Gendarmerie Nationale, le dispositif « voisins vigilants ».

### Décisions :

- **Réalisation d'une piste cyclable** de liaison douce entre le lotissement des Aquarelles et le bourg.

### - Inventaire des zones humides :

Lancement d'une étude d'inventaire des zones humides à partir du cahier des charges de la CLE du SAGE du LAY,

Association avec les 2 autres communes Fougeré, Thorigny pour établir un seul marché d'études à groupement de commandes et mutualiser si possible, les moyens,

Réponse à l'appel à projet de la CLE du SAGE du LAY pour inscrire l'inventaire des zones humides des communes Fougeré, Thorigny, La Chaize le Vicomte dans le futur programme d'actions du CRBV 2013-2015 et bénéficier ainsi d'une subvention régionale souhaitée de 30%,

Sollicitation de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en 2012 pour obtenir une subvention de 50% sur l'étude.

- **Reconduction** de la convention de confection des paies des agents et des indemnités des élus par le centre de gestion de la Vendée.

### - Budget 2011/2012 des écoles :

Pour les Fournitures Scolaires : 26.50 €/élève pour les écoles maternelles et élémentaires

Pour les Jouets de Noël : 6.30 €/élève des écoles maternelles

Pour l'acquisition de matériel éducatif et pédagogique : 36.50 €/élève pour les écoles primaires et maternelles

Pour la classe découverte : 10 % du coût des dépenses justifiées par l'école et dans la limite de 2000€.

- **Restaurant scolaire** : maintien des tarifs précédents en vigueur et selon la répartition du quotient familial.

### - Réservation de créneaux à la piscine des Essarts

- **Réalisation d'un marché à bon de commande** pour les programmes annuels de voirie

- **Choix de l'entreprise NIL pour l'entretien des bâtiments communaux.**

- **Demandes de subvention pour la construction de l'école élémentaire Pierre Perret.**

- **Noms des rues pour le lotissement du Clos Beau séjour 2 :** Rue des Chardonnerets (en continuité des Grands Maisons), Rue des Hirondelles, Impasse des Tourterelles

## Conseil municipal du 17 janvier 2012

En préambule du Conseil Municipal, Monsieur le Maire informe que le bureau de Poste de la Commune risque la fermeture, suite à une décision du Groupe La Poste s'appuyant sur un dossier présentant les statistiques.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à prendre connaissance du dossier effectué par La Poste remis à chacun et de se prononcer ultérieurement sur le sujet.

### Décisions :

- **Mise à disposition gratuite de la salle du Moulin Rouge** dans le cadre de l'organisation de concerts éducatifs par le Conseil Général pour l'année scolaire 2011-2012.

- **Signature avec le Sydev** d'une convention relative aux travaux de maintenance d'éclairage.

- **Définition de l'enveloppe budgétaire annuelle** qui serait attribuée aux travaux de remise à niveau du parc d'éclairage.

- **Approbation des nouveaux statuts du Sydev**

- **Lutte contre les pollutions phytosanitaires**, économies d'eau (diagnostic communal) et financement par la région des Pays de la Loire dans le cadre du SAGE du Lay.

- **Création du budget annexe « ZAC le Redoux »**

- **Subvention de 10 % du montant des dépenses** pour l'organisation de la classe découverte des CM1 et CM2 de l'école Pierre Perret soit un montant de 1 675,30 €.

- **Tarifs** pour la mise à disposition de la salle du Moulin Rouge pour 2013 et de la salle Ronsard pour 2012

- **Nom de la rue du lotissement des Hortensias** : rue des Hortensias.

- **Création de deux emplois occasionnels** pour le service jeunesse au mois de février.

- **Adhésion à l'opération de promotion pour le Club des Sites Touristiques 2012**, afin d'en faire bénéficier de nouveau le Musée Ornithologique Charles Payraudeau.

Prochaines réunions : Mardis 17 avril, 15 mai.

## Fréquentation de l'étang communal

L'année dernière, la commune de la Chaize-Le-Vicomte s'est portée acquéreur d'un étang de 1ha 90 au lieu dit « Les Filées ». Une association de pêche s'est créée. La Gaule Vicomtaise gère les activités de pêche à la ligne autour de cet étang.

Il s'agit d'un étang de pêche et non d'une base de loisirs, d'un parcours santé ou d'un lieu de pique-nique ! Cependant, il est ouvert à tous ceux qui souhaiteraient s'y promener, pêcheur ou non pêcheur, dans le respect du règlement intérieur.

Le Maire, Yannick David

# Infos des Elus

## Travaux d'effacement et de sécurisation des réseaux dans la Rue du Moulin Rouge

**Par délibération en date du 28 Février 2012 le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions proposées par le SYDEV pour la sécurisation et l'effacement des réseaux Rue du Moulin Rouge.**

Ces travaux vont commencer courant mars pour une durée de plusieurs mois et comprendront :

- la mise en sécurité depuis la rue du Châtelier jusqu'à la rue du Guimbureau,
- l'effacement depuis la rue du Guimbureau jusqu'à la sortie du Bourg.

Une réunion de présentation de ce chantier avec les riverains et propriétaires a eu lieu le 6 mars avec les représentants de l'entreprise Garczinski Traploir chargée par le SYDEV de la réalisation des travaux.

Le montant des travaux s'élève à 261 700€ TTC et le financement est assuré par :

- le SYDEV : 139 647€
- la commune : 73 408€
- le conseil général : 48 645€

L'aide du conseil général de la Vendée intervient dans le cadre du CER (Contrat Environnement Rural) signé avec la commune le 5 juillet 2011.

**Conscient de la gêne occasionnée par ces travaux soyez assurés que l'entreprise Garczinski Traploir mettra en œuvre tout son savoir-faire pour la minimiser.**

*Christian Pasquier, Adjoint au Maire*

## Tournoi de Montaigu

**La commune de la Chaize-le-Vicomte en partenariat avec le FEC et le mondial minimes de Montaigu va accueillir plusieurs matches de ce grand tournoi.**

Six rencontres sont programmées au stade du Moulin Rouge :

- les 3, 4 et 5 avril prochain à 18h30
- le 7 avril avec deux matches à 15h et 17h
- le lundi 9 avril à 10h,

De belles affiches en perspectives avec les nations dont nous avons la charge logistique à savoir Le Portugal, Les Etats-Unis, Les Emirats Arabes et les nations des autres groupes. Nous recevrons officiellement les délégations le vendredi 6 avril.

**Tous les spectateurs seront les bienvenus, les entrées sont gratuites** et le spectacle sera assuré par des joueurs dont certains sont de futurs professionnels.

**De nombreux bénévoles sont mobilisés pour la réussite de cet événement.**



## Fête de la Musique : « Faites de la musique ! »

**La Fête de la Musique se déroulera cette année le 15 juin sur le site des Basses Prisons.**

En cas de mauvais temps nous nous replierons dans la salle du Moulin Rouge.

Toutes les associations pratiquant la Musique, la Danse ou le Chant sont conviées.

Quelques groupes viendront étoffer la soirée notamment les Skapitaine's.

**Si vous souhaitez participer à cet événement festif en tant que particulier ou groupe, vous serez les bienvenus.**

Pour cela, appelez le nouveau président du comité des fêtes M. Ludovic Groleau au 06 35 45 08 65.

## Bulle de tennis

**La bulle a fait peau neuve, le remplacement de la bâche extérieure attendu depuis le début novembre a enfin eu lieu.**

Le 27 février au matin les techniciens de « Chem industrie » et leurs collègues slovaques sont intervenus pour enlever les restes de la couverture défectueuse et procéder à la pose de nouvelles bâches, trois couches dont une traitée anti-uv.

**Bien évidemment cette opération rentre dans la garantie qui repart à la date de cette nouvelle pose.**

*Pascal Bonnin.  
Conseiller délégué Sport et Vie associative.*

Encore plus d'infos...

**Sur le site de la commune :** [www.lachaizelevicomte.fr](http://www.lachaizelevicomte.fr), retrouvez d'autres photos et articles, et l'intégralité des comptes-rendus des conseils.



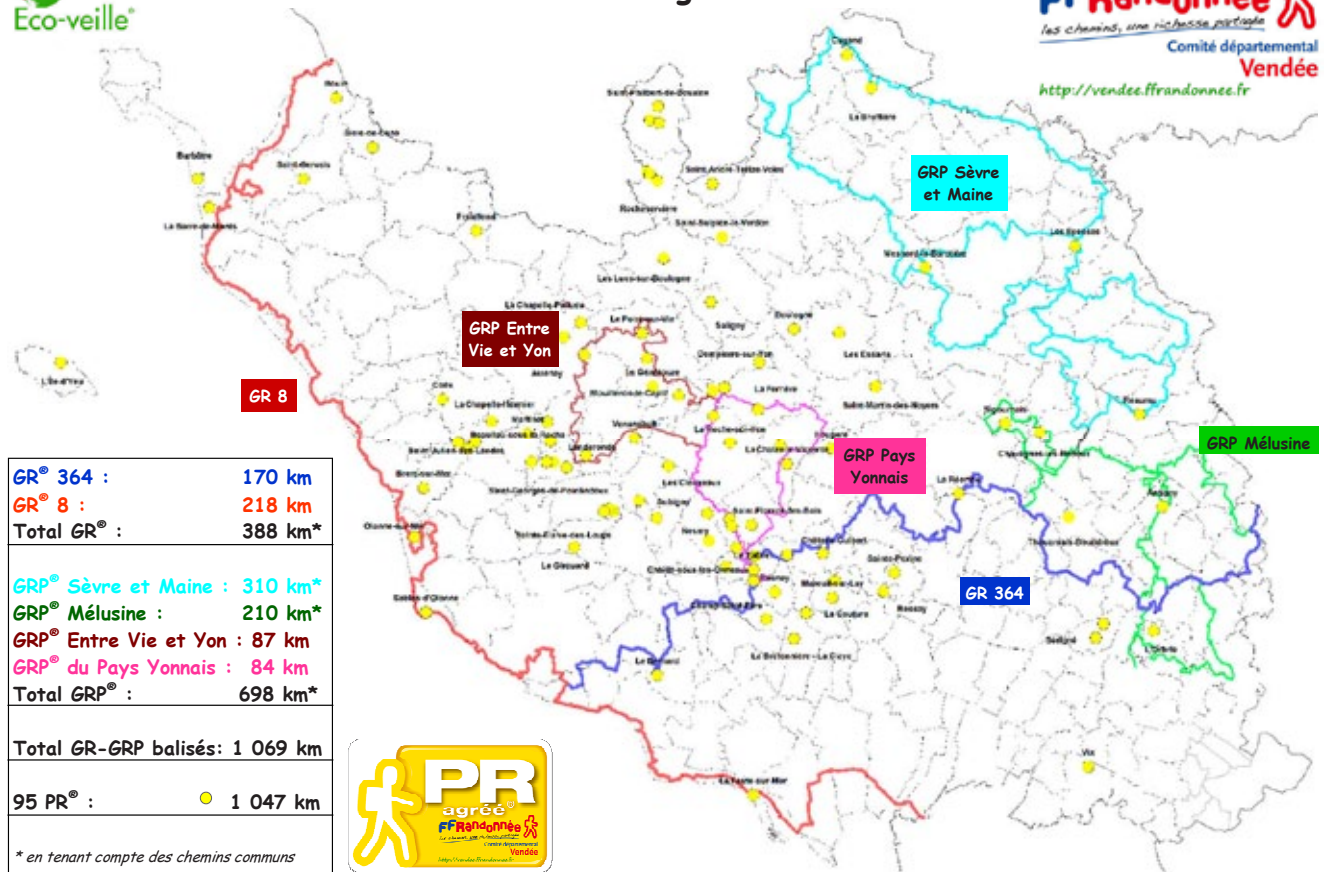
# Infos des Elus

## Le plan des chemins de randonnées vendéens GR, GRP, PR agréés de Vendée

Pour information le GRP Pays Yonnais est le **chemin de la loutre** qui traverse notre jolie commune



GR® - GRP® - PR agréés® de Vendée



**Eco-veille® SENTEIERS**

**FICHE D'OBSERVATION**

**Soyez, à nos côtés, acteurs du développement durable !**

### Eco-veille,

c'est un moyen de faire remonter les anomalies ou tout autre problème rencontré sur les sentiers que les randonneuses et randonneurs utilisent..

Ce document est disponible sur le site de la commune et à l'accueil de la Mairie.

**Eco-veille® SENTEIERS**

**FICHE D'OBSERVATION**

**à nos côtés, acteurs du développement durable !**

Amalgamez randonneuses et randonneurs, vous marchez sur les sentiers productifs de notre département. Vous venez de constater une anomalie sur votre chemin, une difficulté, une dégradation, un manque de matériel. Vos observations et remarques sont essentielles. Elles nous permettent d'intervenir pour résoudre ou prévenir. En remplissant et en retournant cette fiche à notre Comité, vous participez à la préservation des sentiers et de leur environnement.

\* à renvoyer de préférence par pli fermé

Adresse : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Association : \_\_\_\_\_ (si membre de FFRandonnée ou non)

Vous pouvez signaler une anomalie sur [www.ffrandonnee.fr/ecoveille](http://www.ffrandonnee.fr/ecoveille)

**Annexe(s)**

**Point de départ** difficile à trouver - mal repéré - sans parking  
préciser ou autre \_\_\_\_\_

**Balutage** absent - imprécis - peu visible - non conforme au guide  
Préciser ou autre \_\_\_\_\_

**Entretien** bruyante - obstacle - clôture - chemin défoncé  
préciser ou autre \_\_\_\_\_

**Balutage dangereux** route - passerelle - guidon - chien non attaché  
préciser ou autre \_\_\_\_\_

**Environnement** dépôt sauvage - engin abandonné - pollution  
préciser ou autre \_\_\_\_\_

**Autre(s) anomalie(s)** \_\_\_\_\_

**Impressions, suggestions** sur l'aménagement ou sur le sentier en général \_\_\_\_\_

**Merci de retourner cette fiche à l'adresse suivante :**

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre  
108 Rue de Brest - Maison de la gare - B.P. 517 - 85100 LA CHAIZE-LE VICOMTE  
Tel : 02 51 91 01 01 - Email : [comite@ffrandonnee.fr](mailto:comite@ffrandonnee.fr) - [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)



# Infos des Associations

## Les «Bielles Sablaises»

Le dimanche 20 mai 2012, le club de véhicules de collection « **Les Bielles Sablaises** » dans le cadre de sa visite du patrimoine vicomtais **exposera ses véhicules place de l'église et dans les Basses Prisons de 13h00 à 17h00** (heures approximatives).

Pascal Daviaud



## La pause café des aidants : séance d'information et d'échanges

**Judi 26 avril 2012 14h30-17h** à la salle des associations de **Thorigny**, « **La dépendance et le regard des autres** » animée par Rachel Vigouroux et François Mandin

Participation financière : 3€.

**Renseignements et inscription auprès du Clic Entour'âge au 02 51 24 69 81.**

## Projet Terracycle

Une brigade TerraCycle® des instruments d'écriture vient d'être créée par l'amicale Laïque en partenariat avec l'équipe enseignante du groupe scolaire Pierre Perret.

Il s'agit de collecter un maximum de crayons usagés. Ils sont ensuite rachetés par l'entreprise Terracycle.

L'objectif principal du projet est de **développer les gestes Eco-Citoyens** auprès des enfants en les sensibilisant au recyclage. Le deuxième objectif est de récolter un peu d'argent pour l'école Pierre Perret pour des projets pédagogiques.

A partir des crayons, d'autres objets en plastique (Jouets, lampes...) sont fabriqués.

Une boîte est disponible à l'école pour collecter les crayons. Pour permettre à tous les Vicomtais de participer deux commerçants ont accepté de s'engager comme point de collecte. Il s'agit de la **Maison de la Presse** et de la **ferme de la Futaie**.

**Une boîte sera aussi installée à la Mairie dans le hall d'accueil à compter du 1<sup>er</sup> avril début de la semaine du développement durable.**

**Les Soirées Spectacles TOILE DE SONS**

Comme chaque année à la même période, l'association Toile de Sons organise ses soirées spectacles. Depuis 3 ans, Toile de Sons s'efforce de programmer plusieurs artistes à ces soirées, dans un seul but : VOUS faire découvrir de nouveaux spectacles tout en passant une soirée inoubliable, festive et forte en émotions !

**1<sup>ère</sup> Partie**

Cette année, nous avons l'honneur d'accueillir le prestigieux imitateur **Laurent Chandemerle** accompagné par le Grand orchestre «**Suspens Orchestra**» tout droit venu de Bretagne pour l'occasion, pour une première partie spectacle.

**2<sup>ème</sup> Partie**

Le Groupe Pop/Rock «**White Glasses**» quant à lui vous fera découvrir ou redécouvrir ses arrangements originaux de tous les tubes de légende. Ecoutez, vous connaissez...

**TARIFS** Adulte : 20 €  
Enfant (de 5 à 11 ans) : 14 €

Plus d'informations : [www.wix.com/toiledesons/spectacles](http://www.wix.com/toiledesons/spectacles)

**Vendredi 06 Avril 2012**  
**Salle du Moulin Rouge**  
**20h30 - LA CHAIZE LE VICOMTE**

Contacts - Réservations :  
Nicolas VACHEZ : 06.67.00.87.19 / Vincent SARRAZIN : 06.03.50.22.14

Déjà en un mois 1 420 crayons usagés ont été collectés grâce aux enfants de l'école Pierre Perret.

Alors à vos fonds de tiroirs et n'hésitez pas demander à vos relations les plus larges (famille, collègues de travail...). L'amicale Laïque recherche d'autres partenaires (des entreprises sur la Chaize...) pour qu'ils acceptent la présence d'un point de collecte. **Je peux vous accompagner dans la communication.**

**Pour les aspects pratiques :** Tous les stylos à bille, feutres, porte-mines, correcteurs, marqueurs, surligneurs peuvent être récupérés (sauf les **crayons en bois**), peu importe leur marque ou leur matière.

**Le référent du projet, Pascal Massé :**  
**02 51 05 86 02.**



## Infos Pratiques

### Formalités à accomplir pour les travaux sur construction existante

Voici quelques précisions quant à l'application de la dérogation conduisant au relèvement de 20 à 40m<sup>2</sup> du seuil de déclenchement du permis de construire pour des travaux sur construction existante. (Décret n°2011-1771 applicable depuis le 1er janvier 2012)

Cette dérogation ne s'applique que sur le territoire des communes couvertes par un POS ou un PLU.

Cette dérogation ne s'applique qu'au sein des zones Urbaines du PLU et pas au sein des lotissements situés en zone AU ou NA, des villages situés en zones Nh ...

Cette dérogation ne s'applique que pour les extensions

des constructions existantes et non lorsqu'il s'agit d'annexes tels que des abris de jardin.

Cette dérogation ne s'applique pas quand l'extension conduit la construction globale à dépasser le seuil de recours à un architecte.

Cette dérogation est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et ne s'applique pas aux demandes d'autorisation d'urbanisme déposées avant cette date.

*Antoine Rembaud. Adjoint au Maire.*



### Arrêté IGN

Extrait de l'arrêté autorisant la pénétration dans les propriétés privées ou publiques pour des travaux de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière sur le territoire de l'ensemble des communes de Vendée.

Les agents de l'IGN chargés des opérations de géodésie, de nivellement, de gravimétrie, de stéréopréparation, de levé ou de révision des cartes, de l'installation de repères et bornes et de l'inventaire forestier national, les géomètres privés opérant pour le compte de l'IGN et le personnel qui les aide dans ces travaux, sont autorisés à circuler librement sur le territoire de l'ensemble des communes du département de la Vendée et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées closes ou non closes, à l'exception des maisons d'habitation.

Concernant les opérations de l'inventaire forestier national, les agents pourront, au besoin, dans les parcelles boisées, les haies, les alignements. Les terres plantées d'arbres épars ou à l'état de landes ou de broussailles, pratiquer des coulées pour effectuer des visées ou chaînages de distances, planter des piquets, effectuer des mensurations ou des sondages à la tarière sur les arbres et apposer des marques de repère sur les arbres ou les objets fixes du voisinage.

Chacune des personnes devra être munie du présent arrêté qu'elle sera tenue de présenter à chaque réquisition.

*Le préfet de la Vendée*

6

## L'ENTRETIEN AUTOUR DE LA MAISON

Pour zéro Phyto, prenez votre binette ! 

### MES ALLÉES

Plutôt qu'une allée goudronnée, préférez une allée engazonnée ou gravillonnée, elle demandera un peu plus de travail mais l'effet esthétique ne sera pas le même !

LES ALLÉES GOUDRONNÉES OU LES TERRASSES PAVÉES SONT FACILEMENT ENTRETENUES AVEC UN DESHERBEUR À GAZ OU DE L'EAU DE CUISSON !



### QUELQUES CONSEILS D'AMÉNAGEMENTS :

- **Limitez la largeur des allées :** un passage d'un mètre est suffisant.
- **Placez un géotextile** (bâche poreuse), ou une couche de sable de 5 cm sous vos graviers pour éviter la pousse des herbes.
- **Entre la pelouse et l'allée :** délimitez par des pavés et utilisez le rotofil pour couper l'herbe.
- **Enherbez les allées du jardin ou recouvrez-les de paillage** grossier type écorces de pin gros calibre ou copeaux de bois.



# Manifestations

## Vendredi 6 avril :

Spectacle Toile de Son

## Samedi 7 avril :

Match tournoi de Montaigu FEC

## Lundi 8 avril :

Match tournoi de Montaigu FEC

## Vendredi 13 avril :

Spectacle AVJ

## Dimanche 15 avril :

Repas des Retraités

## Samedi 21 avril :

Présentation de la Commune aux nouveaux arrivants

## Samedi 21 avril :

Portes Ouvertes Entreprises Zone de la Folie

## Dimanche 22 avril :

Elections Présidentielles

## Samedi 28 et dimanche 29 avril :

Animations Structures Gonflables OGEC

## Dimanche 6 mai :

Elections Présidentielles

## Mardi 8 mai :

Tournoi de sixte FEC

## Dimanche 13 mai :

Après-midi dansant ALV

## Vendredi 18 samedi 19

## et dimanche 20 mai :

Spectacle Le Tabouret Vicomtais

## Dimanche 20 mai :

Les Bielles Sablaises, exposition de véhicules

## Vendredi 1<sup>er</sup> juin :

Audition Musique Accord Musical

## Dimanche 10 juin :

Elections législatives

## Vendredi 15 juin :

Fête de la Musique

## Dimanche 17 juin :

Elections législatives

## Vendredi 22 juin :

Fête de l'Ecole Pierre Perret

## Bibliothèque

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous reçoit tous les mercredis de 15h30 à 17h30 et les samedis de 10h à 12h.



Le **prêt** des livres est **gratuit**.

Nous vous proposons, par ailleurs, de faire rêver vos enfants (de 3 à 10 ans) en les accueillant à « **l'heure du conte** » **tous les 1ers mercredis du mois**.

### Prochains rendez-vous:

- Mercredi 4 avril de 11h à midi.
- Mercredi 2 mai de 11h à midi
- Mercredi 6 juin de 11h à midi



Pour tout renseignement, contacter Josiane Bouron au 02-51-05-81-15.

## En bref ...

### Elections présidentielles

Dimanche 22 avril et 6 mai, Espace des Grands-Maisons. Les bureaux de vote ouvriront à 8h et fermeront à 18h.

Les cartes électorales sont en cours de distribution.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler **la Mairie : 02 51 05 70 21** (Service élections)

### Objets perdus

Des clés, vêtements, lunettes, parapluie ... sont souvent rapportés à la Mairie.

Pensez à venir à l'accueil si vous avez égaré un objet personnel.

### Pêche en eau douce

Le décret fixant les périodes d'ouverture de la pêche en eau douce dans le département de la Vendée est visible en totalité sur le site de la commune.

### Le CME collecte

**Pour les enfants de Madagascar :** vêtements de bébé, jouets sans piles, livres d'enfants, dictionnaires ... **le 28 avril de 9h30 à 12h salle Ronsard.**

**En partenariat avec «les bouchons de l'avenir» pour aider les personnes handicapées :** les bouchons alimentaires, les couvercles plastiques alimentaires, les bouchons de produits d'hygiène et cosmétiques, les bouchons de médicaments et pharmaceutiques, les bouchons de produits ménagers.

**Des lieux de collectes seront installés dans les écoles et à la Mairie.**

**Nous comptons sur l'investissement de tous !**

### Sirène

La sirène est réinstallée et sonnera tous le **premier vendredi de chaque mois à 12h.**

## Infos en images



Voeux du maire



Voeux du Maire.  
Mise à l'honneur des bénévoles pour les visites de l'été



Départ en retraite Roseline Boissinot



Goûter des aînés



## Etat-Civil

### Naissances

CLEMENT Nino	30/11/2011
CHAMPOT Quentin	07/12/2011
AUGUSTE Léonie	14/12/2011
BOUTET Loucas	17/12/2011
GABORIEAU Mathieu	03/01/2012
MANCENY Lucas	08/01/2012
CROUÉ Gabin	10/01/2012
AUGUIN Lucien	21/01/2012
AUGER- COUTEAU Maxence	12/02/2012

### Mariage

NALY Patrick/DELACOTTE Christine	11/02/2012
----------------------------------	------------

### Décès

PETITGAST (VRIGNAUD) Marthe	14/11/2011
PUAUD Didier	04/12/2011
LAURENCEAU (CARRE) Mireille	09/12/2011
ARNOU Alain	06/12/2011
FILLON (OBLED) Rolande	18/12/2011
GIGAUD Edmond	18/12/2011
ROBERT (MACE) Simone	21/12/2011
BROCHARD Gilles	24/01/2012
MANDIN Alain	05/02/2012
CARRIGNON (MELEIRO) Renée	18/02/2012
MUSARD Gaston	27/02/2012

### Horaires d'ouverture

- Le lundi, mercredi et jeudi : 08 h 30 / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 30 • Mardi : 08 h 30 / 12 h 30 • vendredi : 08 h 30 / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 00 • Samedi : 10 h 00 / 12 h 00 •

### Mairie de La Chaize-le-Vicomte

4 rue des Noyers • 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE • Tel : 02 51 05 70 21 • fax : 02 51 05 76 81  
E-mail : mairie-la-chaize-le-vicomte@wanadoo.fr • Site internet : www.lachaizelevicomte.fr

### Directeur de publication :

Yannick DAVID - Mairie : 02 51 05 70 21 • Tirage : 1400 exemplaires • Imprimerie Boutet - Pôle d'activités de la Bretonnière - 85600 Boufféré - Tél : 02 51 94 01 04

